



Pêcheurs plaisanciers. Un nouveau président

Il y a du changement au sein du bureau des Pêcheurs Plaisanciers Malouins (APPM). Le président, Jacques Toullic, a en effet passé la main, lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 2 avril. Il est remplacé par Yann Laisné. La trésorière Monique Toullic passe également le relais. À l'ordre du jour également, les quotas de pêche au bar, avec l'interdiction de pêcher avant le 1er juillet et la limitation à un bar par pêcheur. L'APPM, qui compte 179 adhérents, souhaite une modification. La Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France espère alléger cette mesure considérée par beaucoup comme très restrictive.